



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 12 octobre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question 3), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Anthony POULIN (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT, M. Nicolas BODIN à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à Mme Anne VIGNOT, M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI, M. Anthony POULIN à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON, Mme Karima ROCHDI à Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danièle DARD, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 18 - Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes - Rapport annuel 2016

Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes Rapport annuel 2016

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Les Deux Scènes a pour objet de porter le projet de la Scène Nationale de Besançon. L'activité est organisée sur deux sites géographiques : le Théâtre de l'Espace, quartier Planoise, et le Théâtre Ledoux, au centre-ville.

L'EPCC est administré par un Conseil d'Administration de 19 membres (dont 3 représentants de l'Etat et 9 élus de la Ville) présidé par M. Abraham BENGIO, et une directrice, Mme Anne TANGUY, nommée à la création de l'EPCC en octobre 2012.

Les 9 élus Ville titulaires membres du conseil d'administration de l'EPCC Les Deux Scènes en 2016 sont Mme COMTE-DELEUZE, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. BONNET, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CURIE, M. MORTON, M. STHAL (Remarque : Mme WERTHE a succédé à Mme COMTE-DELEUZE lors de la séance du CM du 18 janvier 2017).

1. Rapport d'activité

L'EPCC développe un projet artistique et culturel qui s'articule autour de missions de diffusion, de production et d'accompagnement des publics.

1.1. Activité diffusion

1.1.1. Spectacle Vivant

Lors de la saison 2015-2016, 60 spectacles soit 168 représentations se sont inscrites dans la catégorie du spectacle vivant : 35 ont été présentées au Théâtre Ledoux, 96 à l'Espace (72 dans la Grande salle, 24 dans le Studio), 4 au CDN (en coréalisation), 20 à l'ancien entrepôt CTB, 5 dans le quartier Planoise, 4 au Kursaal, 3 sous chapiteau à Besançon et 1 à l'Auditorium de Dijon.

La programmation

La diversité de la programmation de l'EPCC Les Deux Scènes est illustrée par les exemples ci-dessous :

- **Musique**

Classiquement, dans la saison 2015-2016, la musique -tant classique qu'actuelle- tient une place importante. Ce sont 24 représentations sur 168 qui ont été données dans ce cadre. A titre d'exemples :

TRIO OPUS 71 - Pierre Foucheneret / Nicolas Bône / Eric Picard
PERPETUAL MOTION A CELEBRATION OF MOONDOG - Sylvain Rifflet
TIGRAN HAMASYAN

De plus, l'EPCC a été partenaire de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté pour 9 rendez-vous sur la saison 2015-2016. A titre d'exemples :

MOZART, PRAGUE ET LES FEMMES - Direction Jean-François Verdier
SO BRITISH - Direction Davis Syrius
LA MAIN DU DIABLE - Direction Jean-Jacques et Alexandre Kantorov

- **Opéra et Théâtre musical**

L'EPCC a présenté 8 spectacles d'opéra ou théâtre musical, dont :

D'AUTRES LE GIFLÈRENT... - Compagnie Manque pas d'airs
LE NOZZE DI FIGARO - W.A Mozart / Galin Stoev / Alexis Kossenko
REVUE ROUGE - Norah Krief / Éric Lacascade

- **Théâtre**

90 représentations théâtrales ont été données au cours de la saison 2015-2016, en production directe ou avec des partenaires. A titre d'exemples :

BLANCHE - Céline Schnepf
SUR LE CONCEPT DU VISAGE DU FILS DE DIEU - Romeo Castellucci
GERMINAL - Halory Goerger et Antoine Defoort

- **Danse :**

WAVES - Héla Fattoumi et Éric Lamoureux
TORDRE - Rachid Ouramdane
TEL QUEL ! - Thomas Lebrun

- **Cirque et inclassable :**

CHEMINEMENT-S - Tricyclique Dol
PRIMITIFS - Michel Schweizer - La Coma
CONFÉRENCE SUR LA JUBILATION - Camille Boitel
L'INSOMNANTE - Claire Ruffin

- **Ciné-concerts :**

(MÊME) PAS PEUR DU LOUP Ollivier Leroy et Anne-Laure Bourget
BLANCHE NEIGE Compagnie La Cordonnerie
L'INHUMAINE Marcel L'Herbier/Aidje Tafial

Parallèlement, la Scène nationale poursuit son travail en direction de la jeunesse et de la famille et sur toute la saison : ainsi, 12 033 enfants et leurs familles ont assisté aux 58 représentations «jeune public» proposées lors de 12 spectacles.

La fréquentation

Les 168 représentations de la saison 2015-2016 ont accueilli 43 642 spectateurs sur les deux sites et lieux occasionnels. L'année 2014-15 avait proposé 56 spectacles et 147 représentations pour 38 763 spectateurs. La hausse du nombre des spectacles en 2015-16 résulte d'une volonté d'harmoniser le calendrier des représentations et la gestion des deux sites, en utilisant au mieux les grandes salles (Espace et Théâtre Ledoux), et, en proposant davantage de séries de représentations, de permettre ainsi d'offrir une jauge totale de 56 102 places, représentant une hausse de 11 819 soit 26,40 %.

Le nombre de spectateurs moyen est quasiment identique à celui de l'an dernier, mais le taux de remplissage est inférieur : 77,20 % (86,60 % en 2014-2015, 82 % en 2013-2014 et 74,45 % en 2012-2013).

Quelques éléments chiffrés sur la fréquentation :

Total places payantes : 39778
Total places exonérées : 3 864

Total places abonnés : 20 921
Total places hors abonnements : 22 721

Recettes spectacles : 377 838,50 €
Prix moyen du billet (hors exo) : 9,50 €

Nombre d'abonnements : 2 607
Nombre moyen de places par abonnement : 8,02

Aux 43 688 spectateurs ci-dessus, il faut ajouter 1 794 spectateurs venus assister par exemple aux journées du Patrimoine, à Petites Briques (CHRU Jean Minjoz), Entomo (présentation de saison).

1.1.2. Le Cinéma

L'activité Cinéma a totalisé :

- 350 séances au total (266 au Kursaal, 84 à L'Espace et hors les murs)
- 25 363 entrées avec billetterie CNC
- 3 931 entrées Ciné-concerts (billetterie spectacles).

En programmant et en accompagnant des films, tous genres et époques confondus, qui ne sont pas montrés dans les autres cinémas de la ville, la Scène nationale assure un accès du public à une plus grande diversité de films.

Le cinéma de la Scène nationale s'articule autour :

- de films du patrimoine dans des programmations thématiques ou des parcours de cinéastes,
- des « Zooms » qui s'intéressent au cinéma qui s'invente aujourd'hui, et pointent aussi des cinématographies peu diffusées,
- des courts métrages avec un rendez-vous mensuel,
- d'un programme ciné-scènes (liens que le cinéma entretient avec les arts de la scène),
- d'une programmation jeunesse :
 - Vacances au cinéma : 3 fois par an pour les jeunes spectateurs et leurs familles à l'Espace : 3 981 spectateurs
 - Les écoles maternelles et primaires : 6 125 spectateurs (avec le soutien de la Ville dans le cadre des parcours culturels)
 - Les collèges et lycées : 5 411 spectateurs. Depuis mars 2012, la Scène nationale de Besançon est coordinateur du dispositif lycéens et apprentis au cinéma, titulaire du marché mis en place par le Conseil Régional de Franche-Comté.

1.2. Activité production

L'EPCC Les Deux Scènes dispose d'un pôle de production qui a pour fonction d'accompagner des projets artistiques en devenir. Depuis sa création, la Scène nationale se positionne comme producteur délégué et comme producteur.

Quelques exemples au titre des co-productions :

LE NOZZE DI FIGARO / La Co(opéra)tive - mise en scène Galin Stoev / direction musicale Alexis Kossenko

LA PETITE RENARDE RUSEE / mise en scène Louise Moaty / direction musicale Laurent Cuniot

L'OPERA DE QUAT'SOUS / mise en scène Joan Mompert - compagnie Llum Teatre

DES ENFANTS A CROQUER / Ensemble Justiniana

1.3. L'accompagnement des publics - le lien avec le territoire

Environ 14 000 personnes ont participé à des actions (ateliers pratiques, stages, rencontres...) tout au long de la saison 2015/2016.

Durant la saison 2015/2016, plusieurs artistes ont été soutenus dans le cadre d'achat de spectacles notamment :

Ambra SENATORE (artiste en résidence) - Compagnie EDA, Carte blanche
Céline SCHNEPF - Cie Un Château en Espagne / Blanche
TRICYCLIQUE DOL / Cheminement-s
Laurie CANNAC - Compagnie Graine de vie / Visites marionnettiques
Charlotte NESSI - Ensemble Justiniana / Hänsel et Gretel
Héla FATTOUMI & Éric LAMOUREUX - CCN Bourgogne-Franche-Comté / Waves
Catherine HUGOT - Compagnie Ka / Je suis d'ailleurs

Dans le cadre du dispositif de soutien de la ville Émergences, Les Deux Scènes ont accompagné la compagnie Prune (*Vieille branche*).

Des partenariats culturels sont par ailleurs actifs avec notamment le Musée des Beaux-Arts, le Conservatoire du Grand Besançon, le Centre Dramatique National, La Rodia, le Scénacle, le Festival International de Musique de Besançon, la compagnie Pernette,...

2. Les conditions d'exécution du service public

2.1. Le personnel

Au 31/12/2016, les effectifs sont composés de :

- 26 salariés permanents, soit 24,11 ETP,
- 9 salariés Ville de Besançon mis à disposition,
- 25 personnels d'accueil soit 2,96 ETP.

L'équipe est donc constituée de 60 personnes (36,07 ETP), et sur l'année 2016 elle a été complétée par l'équivalent de 3,55 ETP par des salariés (artistes et techniciens) sous le régime de l'intermittence.

2.2. Les tarifs

Quelques exemples de tarifs - spectacle vivant 2016 :

- 1^{ère} série tarif plein = 35 €, tarif réduit = 31 €
- série unique tarif plein = 25 €, tarif réduit = 21 €
- abonnement classique 3+ : de 10 à 28 € en fonction de la nature des spectacles
- cinéma la séance plein tarif = 5 €, tarif réduit = 4 €,
- cinéma abonnement 10 séances tarif plein = 40 €

De nombreux tarifs réduits existent pour les jeunes de moins de 26 ans, les étudiants, les enfants.

2.3. Les sites

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens, la Ville met à disposition de l'EPPC, à titre onéreux, le Théâtre Ledoux (salle d'environ 1 000 places en centre-ville historique) et le Théâtre de l'Espace (salle de théâtre et salle de cinéma, 400 places, situé à Planoise, place de l'Europe), et à titre gratuit divers locaux (atelier décor, atelier costume, ponctuellement la petite salle du Kursaal pour le cinéma).

3. Etats financiers 2016 et liens avec la Ville de Besançon

3.1. Situation financière 2016

Le compte administratif 2016 a été approuvé par le conseil d'administration de l'EPCC le 14 mars 2017. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2016 aboutit à :

- Un déficit de 23,2 K€ en section de fonctionnement, ce qui porte le report cumulé à un excédent de + 186,64 K€
- Un déficit de 2,6 K€ en section d'investissement, ce qui porte le report cumulé à un excédent de +127,81 K€.

Les résultats annuels 2016 des deux sections dégagent des déficits.

L'EPCC Les Deux Scènes n'a pas souscrit d'emprunt en 2016 et n'est pas endetté.

Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2016	2015	2014
Recettes d'investissement	154,3	157,6	158,3
Dépenses d'investissement	156,9	135,0	171,7
Résultat de l'exercice en investissement	- 2,6	+ 22,6	- 13,4
Résultat cumulé après intégration	+ 127,8	+ 130,4	+ 107,8

Les recettes d'investissements sont similaires à celles des années précédentes. Elles sont composées d'une subvention d'investissement (40 K€) et des dotations aux amortissements (opération d'ordre pour 114 K€).

Les dépenses d'investissement sont constituées d'acquisitions (82 K€ de matériel scénique, projection, son et de matériel informatique) et des reprises de subvention (opérations d'ordre pour 75 K€).

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en K€	2016	2015	2014
Recettes de fonctionnement	4 044,0	3 885,5	4 103,3
Dépenses de fonctionnement	4 067,3	3 882,6	4 080,4
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 23,2	- 2,9	22,9
Résultat cumulé après intégration	+ 186,6	+ 209,8	+ 212,7

L'augmentation des volumes traités en 2016 par rapport à 2015 est issue d'un accroissement de l'activité en 2016.

- Les dépenses

Les principaux postes de dépenses en 2016 sont les suivants :

- les charges de personnel, pour 1 998 K€ soit 49 % du total des charges. Ce taux est identique à celui de 2015.

La masse salariale est en hausse de 5,2 % par rapport à l'an dernier, en lien avec une activité accrue en diffusion et production. Ce montant inclut le coût des personnels mis à disposition par la Ville de Besançon pour un total de 369 K€ au titre de 2016, et la rémunération des salariés recrutés directement par l'EPCC (permanents, contractuels, artistes, intermittents du spectacle).

- les charges à caractère général, pour 1 893 K€, soit 46,5 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais d'action culturelle (achats de spectacles, décors, coproduction) pour un total de 1 230 K€, les frais de structure pour près de 374 K€ (loyer et entretien du site, fluides).

- Les recettes

Les recettes sont principalement constituées des deux postes suivants :

- les recettes propres (781 K€), dont :

- la billetterie, pour un total de 544 K€, en hausse de + 9 % par rapport à l'an dernier, en lien avec l'augmentation de l'activité
- les activités annexes pour 135 K€ (lycée au cinéma, spectacles en commun...).

- les subventions pour un total de 3 062 K€, soit 75,7 % du total.

Avec un montant global de 2 170 K€ versé en subvention de fonctionnement, la Ville de Besançon représente 53,7 % du total des recettes de l'EPCC.

3. Liens avec la Ville de Besançon

La convention d'objectifs et de moyens

Une convention d'objectifs et de moyens signée en 2015 lie la Ville de Besançon, l'Etat et l'EPCC les Deux Scènes.

Objet de la convention	La convention a pour objet de : - déterminer les engagements de la Ville, de l'Etat et de l'EPCC Les Deux Scènes - préciser les objectifs culturels et artistiques de l'EPCC - fixer les conditions administratives, financières et techniques de leur mise en œuvre
Nature et forme juridique de l'activité	La structure porteuse de la Scène Nationale est l'EPCC Les Deux Scènes qui dispose d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. L'EPCC dispose d'un statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.
Date de signature de la convention	23 juillet 2015, avec effet au 1 ^{er} janvier
Date de fin de convention	31 décembre 2018
Caractéristiques générales	Le projet artistique de l'EPCC se décline sur deux axes majeurs complémentaires et liés : une ligne artistique forte qui en fait son identité, et une dimension culturelle territoriale.

	<p>Les missions de l'EPCC s'articulent autour de trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser la diffusion de formes artistiques dans le domaine du spectacle vivant, notamment le lyrique, la danse, le cirque et le cinéma, spécificités de l'EPCC - affirmer un rôle de production artistique de référence nationale - poursuivre son action d'éducation artistique et de développement de publics. <p>Pour permettre à l'EPCC de mener ses missions, la Ville met à disposition de l'EPCC du personnel municipal, les Théâtres Ledoux et de l'Espace et apporte une contribution financière.</p>
--	---

Liens financiers et juridiques

Les principaux liens financiers entre l'EPCC Les Deux Scènes et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectif et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une contribution de fonctionnement de 2 126 K€, d'une subvention d'investissement de 40 K€, ainsi que de subventions diverses pour environ 24 K€,
- de l'encaissement par la Ville du coût de la mise à disposition d'agents, soit un montant de 368,7 K€ HT en 2016,
- de l'encaissement par la Ville d'un loyer pour occupation des Théâtres pour 183,5 K€ et 35 K€ de charges.

En 2016, le Conseil Municipal a été sollicité sur le rapport annuel 2015 de l'EPCC et sur l'attribution des subventions.

Conclusion

Le bilan de l'activité 2016 est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon, l'Etat et l'EPCC Les Deux Scènes. La programmation 2016 a conduit à un fort développement de l'activité. La situation financière est saine et les déficits au titre de 2016 ne remettent pas en cause la capacité financière de l'EPCC.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport annuel 2016 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal a pris acte du rapport présenté.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

